

### **Informations aux Parents d'élèves**

#### **Objet : circulation des élèves dans les locaux**

Madame, Monsieur,

A compter du lundi 07 mars 2016, **TOUS** les élèves devront **être rangés** dans la cour **à la première sonnerie**, dans les rangs marqués au sol à cet effet, **à chaque début de demi-journée et après chaque récréation**, afin de monter dans les salles de classes accompagnés de leurs professeurs.

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous les horaires concernés, conformes à ceux indiqués dans le règlement intérieur :

	1 <sup>ère</sup> sonnerie	2 <sup>ème</sup> sonnerie
	<b>Les élèves doivent être en rangs dans la cour, selon le marquage au sol (par classe)</b>	<b>Début effectif du cours</b>
Matin	7h57	8h00
	10h07	10h10
Après-midi	13h22	13h25
	15h32	15h35

Comme indiqué dans le carnet de liaison, tout élève qui ne sera pas rangé dans la cour à la première sonnerie sera considéré comme retardataire.

Aucun élève n'est autorisé à circuler dans les locaux, en dehors des autres inter-cours.

En cas d'intempérie, la Direction pourra être amenée à autoriser un regroupement des élèves dans le hall.

Bien cordialement,

La Principale

C.COSSART

Date et signature de l'élève :

Date et signature des responsables légaux :

